

L'agriculture sous contrat et la paysannerie au Nigeria

Au Nigeria, l'État cherche à augmenter la productivité agricole afin, d'une part, de diversifier ses ressources, mais aussi, ce faisant, pour atténuer l'effet de la chute des prix du marché pétrolier. Les recettes en devises ont diminué considérablement au début des années 1980, provoquant une crise de la balance des paiements qui menaçait de déstabiliser l'État lui-même. Les autorités nigérianes ont donc cherché à réduire les importations des matières premières utilisées par les industries locales et ont interdit l'importation des céréales. De plus, elles ont encouragé les industries locales non seulement à s'approvisionner sur place en matières premières, mais également à participer à l'objectif national d'auto-suffisance alimentaire. Les grands projets d'irrigation des années 1970, jusqu'ici paralysés par des problèmes de capital et de travail, ont été repris par des entreprises privées et gouvernementales qui ont instauré des systèmes d'« agriculture sous contrat » avec la paysannerie locale.

La production de tabac par la NTC

La Nigerian Tobacco Company Ltd (NTC), filiale de la multinationale

(1) Cf. l'analyse sur ce type d'alliance dans les projets de culture du thé et de la canne à sucre au Kenya : M. Buch-Hansen, H.S. Marcussen, « Contract Farming and the Peasantry in Kenya », *Review of African Political Economy*, n° 23, 1982.

nale *British American Tobacco Company Ltd (BAT)*, a progressivement mis au point, au cours de ces 40 dernières années, un système de culture sous contrat avec des milliers de paysans qui lui permet d'assurer 95 % de ses besoins en feuilles de tabac. C'est ce système que nous nous proposons de décrire ici, tout en analysant les conséquences sur l'intégration de la paysannerie dans la sphère capitaliste et sur la formation de classes en milieu rural.

Les petits agriculteurs indépendants signent avec la NTC un contrat les obligeant à suivre les méthodes de production qu'elle préconise : semis à des dates précises de variétés sélectionnées, vente de l'intégralité de la récolte, etc. De son côté, la NTC fournit des avances aux paysans et divers autres services : labours au tracteur, fourniture d'intrants (insecticides, engrais, etc.). Ces crédits sont récupérés lors de la vente des récoltes. Dans ce système d'agriculture sous contrat, la NTC est donc obligée d'acheter toute la production des paysans qui sont, quant à eux, tenus de lui vendre l'intégralité de leur récolte. Ainsi la compagnie se voit garanti son approvisionnement en feuilles de tabac suivant les qualités et les quantités requises, et les agriculteurs sont certains d'obtenir un revenu régulier. La NTC n'a pas de plantations de tabac, mais des milliers d'agriculteurs indépendants sont étroitement liés à elle par des relations clairement définies.

Le fonctionnement de la NTC montre bien l'alliance entre l'agro-industrie et l'État (1). La multinationale BAT ne participe pas directement à la production du tabac, mais elle pourvoit à la gestion et à l'encadrement de la NTC et lui fournit les moyens techniques pour la production de cigarettes. Ceci lui donne un contrôle suffisant sur le processus de production. Sa filiale, la NTC, apporte une aide aux paysans et assure son approvisionnement en feuilles de tabac pour ses propres produits. En contrepartie, des cigarettes de la marque BAT sont vendues sur le marché nigérian. L'État reçoit sa part en tant qu'actionnaire de la compagnie et perçoit des taxes sur la vente des cigarettes. Le système crée aussi des emplois et des revenus pour des milliers d'agriculteurs.

Une enquête a été faite auprès des fermiers à Maigana (2), un des villages où le tabac est cultivé le long de la route Zaria-Jos, dans le nord du Nigeria. Dans cette zone, on cultive surtout la variété de tabac séché à l'air. Les fermiers sont organisés en groupements. Ce sont les paysans eux-mêmes qui doivent demander à participer au projet de tabac. La NTC envoie alors des spécialistes afin de déterminer si la terre convient à la culture du tabac. Tous les villageois ne souhaitent pas nécessairement être producteurs de tabac et il n'y a donc pas de « villages de tabac » proprement dits. C'est donc à la NTC de donner le feu vert aux fermiers, soit pour rejoindre d'autres paysans

dans des groupements déjà établis, soit pour en établir de nouveaux.

Un des paysans, un « *master farmer* », se présente alors pour être chef du nouveau groupement. Il se distingue par la grande étendue de terres qu'il cultive (jusqu'à 30 ha) et par son succès dans les cultures vivrières ou/et d'exportation. Les relations de pouvoir dans son milieu rural jouent aussi en sa faveur. La NTC signe un contrat avec le chef du groupement pour produire du tabac selon certaines qualités et quantités données. Ces chefs répartissent entre les membres du groupement les superficies nécessaires pour atteindre le montant de la production fixé par la NTC.

La NTC garantit les prêts accordés aux paysans par les banques locales au taux de 8 %. Ce prêt comprend un prêt en capital et un prêt devant couvrir les coûts de production. En 1986 le montant du prêt en capital était fixé à 1 200 nairas par séchoir (chaque séchoir représentant la récolte d'une ferme de 1/1,5 ha). Ce prêt est remboursable en quatre ans et est utilisé pour la construction des séchoirs. On fournit également 250 nairas par hectare cultivé aux fermiers pour qu'ils couvrent leur coût de production. Ce dernier prêt par contre est remboursable à chaque fin de saison.

La NTC entreprend aussi l'encadrement des différentes opérations agricoles dans la production du tabac, grâce à des équipes d'encadreurs dont chacun suit 100 à 150 fermiers. Ces encadreurs habitent dans les villages avec les fermiers et supervisent toutes leurs opérations agricoles. Les agriculteurs apportent leurs récoltes aux centres d'achat établis un peu partout dans leur région. La NTC

(2) Pour une analyse plus complète des résultats de cette enquête : E. Nabuguzi, « Comparative Perspectives on Contract Farming with Cases from Kenya, Tanzania and Nigeria », Thèse de maîtrise, Ahmadu Bello University (Nigeria), 1986.

paye le chef du groupement qui répartit ensuite la somme entre les fermiers, selon leur production.

La NTC a été obligé de mettre en place simultanément un programme de production alimentaire, d'une part, pour montrer au gouvernement qu'elle est sensible à ce problème et, d'autre part, pour ne pas risquer de perdre les fermiers attirés par la culture des céréales. Évidemment le prix du tabac joue un rôle déterminant, dans la mesure où il reste compétitif. Le prix payé pour la récolte d'un hectare de tabac est plus élevé que n'importe quelle combinaison de cultures alimentaires. Un fermier gagnait à peu près 1000 nairas par ha de tabac en 1986, alors qu'il ne gagnait que la moitié pour la même superficie de maïs. Si les cultures alimentaires restent intéressantes, c'est parce que non seulement elles sont moins sujettes au contrôle exercé par les structures capitalistes et étatiques, mais aussi parce qu'elles peuvent être consommées en temps de pénurie. Ainsi la compagnie distribue des semences de maïs aux fermiers, lesquels sont obligés de lui vendre une partie de leur récolte. La NTC traite et stocke les produits pour les revendre plus tard dans la saison.

Depuis 1978, la NTC encourage les fermiers à cultiver de grandes parcelles (*block farms*), ce qui est possible en regroupant plusieurs petits champs appartenant à des fermiers différents pour en faire un seul grand champ. Ou bien par association de plusieurs fermiers qui se mettent ensemble pour louer la terre de l'un d'entre eux ou d'un étranger au groupement, ce qui entraîne quelquefois des rapports de patronage et de dépendance des petits fermiers face aux propriétaires. Ces parcelles permettent la

mécanisation et facilitent aussi le contrôle de la NTC sur le processus de production. Les actions de sensibilisation auprès des paysans (distribution gratuite de semences, subvention des engrais, etc.) font que ceux-ci acceptent les exigences techniques de la compagnie. La vulgarisation de ce « paquet » technologique aboutit à un système de contrôle étroit de la production paysanne. En effet, le niveau de contrôle atteint par l'agriculture sous contrat est plus important, par exemple, que celui des plantations d'État et de certains complexes irrigués. Ceci pour plusieurs raisons :

- le monopole qu'exerce la NTC sur la vente et le traitement du tabac et qui réduit les options disponibles pour les fermiers ;

- le monopole qu'elle exerce aussi sur les intrants nécessaires : semences, engrais, savoir-faire et technologie ;

- l'efficacité de son système de commercialisation ;

- la nature fermée de l'entreprise où chaque zone de tabac est étroitement liée à une usine de traitement et à un centre d'administration.

En fait, la NTC supervise tous les niveaux du processus de travail, tâche qui est d'autant plus facile quand les parcelles sont étendues et les paysans nombreux à y travailler. Sur ces terres remembrées, le lien entre l'individu et sa terre est affaibli : le contrôle externe est, là encore, facilité.

La production de tabac demande un travail très important. Les fermiers préparent les planches de semis dès les premières pluies en les aménageant pour l'irrigation manuelle. Les champs sont ensuite défrichés et labourés. Viennent les opérations de repiquage, de fumage

des champs, puis la récolte. Il faut alors classer les feuilles selon leur qualité et les transporter jusqu'aux séchoirs. Le séchage à l'air, tel qu'il est pratiqué à Maigana, demande moins de travail que le séchage par la fumée. Les feuilles sont mises en bottes et pendues sous les toits de séchoirs afin que l'harmattan, venu du désert, les sèche.

L'intégration de la paysannerie dans le système capitaliste

Dans l'agriculture sous contrat, les conditions de travail des paysans sont étroitement contrôlées. Ce système se situe à mi-chemin entre le salariat agricole des plantations et le travail familial des exploitations qui pratiquent l'agriculture de subsistance. Comme nous venons de le voir, il permet un grand contrôle sur le processus de production paysan, sans pour autant exproprier les fermiers de leurs terres ni leur ôter toute initiative, d'où une moindre résistance à l'introduction de ces formes de production.

Cependant, la préservation d'éléments appartenant aux modes de production précapitalistes s'insère dans la logique même du développement capitaliste et entraîne des formes d'intégration particulières. L'agriculture sous contrat est justement conçue pour résoudre les problèmes liés à l'exploitation du travail (3). Dans un pays comme le Nigeria, où l'on trouve une tradition de résistance paysanne (cf. la révolte d'Agbekoya, la rébellion paysanne de Bakolori,

etc.), les grandes plantations agricoles ne sont pas politiquement souhaitables. Grâce à l'agriculture sous contrat, l'État et l'agro-industrie évitent une relation directe salaire/travail. Les producteurs directs supportent presque la totalité des coûts de production, puisqu'ils remboursent tous les intrants et les services que leur avance la compagnie. Cette dernière évite aussi les frais encourus dans une situation de prolétarianisation totale : périodes saisonnières d'inactivité, sécurité sociale, logement, etc. Les fluctuations des prix sur le marché mondial et local sont aussi automatiquement percutées sur les producteurs directs.

Même si certains éléments du mode de production familial sont sauvegardés pour les avantages qu'ils offrent, l'agriculture sous contrat, en intégrant les paysans dans des circuits commerciaux, les rend davantage dépendants du marché et détruit les formes de production précapitalistes. A Maigana, où nous avons effectué nos recherches, les petits agriculteurs doivent acheter une grande partie de leur nourriture. Par contre, la plupart des gros fermiers étaient et restent autosuffisants.

L'agriculture sous contrat accentue en effet la différenciation sociale parmi les paysans et contribue au processus de formation de classes en milieu rural, facilitant ainsi la pénétration du capitalisme, contrairement à ce que prétendent certains auteurs (4). La NTC n'a de contacts directs qu'avec les chefs de groupements qui sont censés propager le savoir-faire et distribuer les crédits aux autres fermiers. Les gros fermiers se servent de leur richesse pour entretenir leur prestige social

(3) Pour une analyse des avantages des « plantations villageoises » sur les plantations proprement dites au Cameroun, voir : P. Konings, « L'État, l'agro-industrie et la paysannerie au Cameroun », *Politique africaine*, n° 22, 1986, pp. 120-137.

(4) P. Raikes, « Rural Differentiation and Class Formation in Tanzania », *Journal of Peasant Studies*, vol. V, n° 3, 1978.

dans le milieu rural. Ceci les place dans une position stratégique pour la distribution des ressources qu'ils canalisent selon leurs propres intérêts. Ils peuvent, par exemple, influencer la sélection des participants aux projets de tabac et le choix de ceux qui profiteront des services de la NTC pour défricher leurs terres, ou encore de ceux qui bénéficieront d'un prêt pour s'acheter un tracteur.

D'autre part, les petits paysans se trouvent prisonniers de cette hiérarchie d'autorité, encore renforcée par certaines pratiques traditionnelles. Ainsi, selon le *gandu*, système traditionnel haoussa, le chef de famille a à sa disposition une main-d'œuvre constituée de tous les adultes de sa famille ; étant entendu qu'il s'agit ici de la famille dans le sens d'une très grande concession où habitent frères, cousins, ainsi que leurs femmes et enfants. Les riches fermiers sont souvent les chefs de ces familles étendues.

Qu'ils soient apparentés ou non à ces derniers, les petits fermiers dépendent d'eux de plusieurs façons. En retour, ils sont obligés de travailler dans les champs des plus riches qui profitent donc d'une main-d'œuvre bon marché :

- certains petits fermiers n'ont pas assez de terre. Ils la louent donc aux exploitants, ou ces derniers la leur « offrent ». D'autres n'ont pas les moyens de se construire des séchoirs et utilisent ceux des grosses exploitations ;

- étant donné l'élément important du travail ouvrier dans la production de tabac, les riches fermiers interviennent souvent pour payer les ouvriers employés par les petits paysans qui, dans certains cas, remboursent ces frais après la vente de leur récolte ;

- les gros fermiers aident aussi

les petits fermiers à vendre leur production alimentaire.

Le système hiérarchique propre à ces sociétés se trouve donc maintenu et même renforcé par l'agriculture sous contrat, ce qui aggrave encore davantage l'écart entre les gros et les petits fermiers. Les paysans riches ont les moyens de bénéficier pleinement des avantages donnés par la NTC, alors que les petits paysans ne peuvent pas suivre les progrès proposés. Seuls, les paysans riches peuvent appliquer rigoureusement les techniques culturelles recommandées. Ils profitent aussi du fait qu'ils servent d'intermédiaires entre la NTC et les petits paysans. A Bauda, un hameau près de Maigana, ces derniers se sont plaints de ce que les engrais et les crédits que devait leur donner la NTC ne leur étaient pas parvenus : leur chef de groupement les avait monopolisés. Les paysans riches, eux, ont des revenus suffisamment importants pour pouvoir investir dans le commerce rural : achat de bétail, accroissement de la production alimentaire à des fins commerciales, etc.

Certains auteurs prétendent que les compagnies empêchent délibérément la différenciation interne parmi les agriculteurs sous contrat en restreignant leur production. En fait, ce processus est renforcé par l'importance des capitaux et le coût de la main-d'œuvre nécessaires à la production du tabac. Même si la production des petits paysans n'était pas restreinte par les besoins de la NTC, ils ne pourraient pas l'augmenter suffisamment. En effet, à Maigana, presque tous les fermiers qui ont plus de 2,5 ha sont obligés d'employer des travailleurs saisonniers, et il en coûte 200 à 300 nairas par ha pour les différentes opérations. Les frais de main-d'œuvre

absorbent d'ailleurs plus de 75 % des crédits avancés. Et il faut ajouter le loyer de la terre (50 à 70 nairas par ha et par saison). Les petits paysans sont donc obligés, s'ils veulent continuer à produire du tabac, à avoir recours à des arrangements de fortune. Certains utilisent les revenus que leur procurent les cultures vivrières pour financer l'emploi d'ouvriers agricoles. D'autres essaient de trouver des intrants moins chers que ceux de la NTC. Par exemple, ils achètent des engrais (pas toujours les mieux adaptés peut-être) au projet agricole voisin, au lieu de les acheter auprès de leur chef de groupement. Certains paysans continuent à cultiver le tabac grâce au fait qu'ils ne respectent plus les contrats : ils utilisent des engrais destinés aux champs de tabac dans leurs champs de maïs et de millet, alternent les cultures vivrières avec le tabac, et font alors une année avec des cultures vivrières pour se consacrer à nouveau au tabac, perturbant ainsi le rythme de remboursement des crédits. Tout ceci montre d'ailleurs que le système de contrôle exercé par la NTC ne répond pas entièrement aux souhaits des « encadreurs » et que les petits paysans gardent encore une certaine marge de manœuvre.

Les petits fermiers sont aussi plus vulnérables aux fluctuations de la consommation des cigarettes. Quand les cigarettes ne se vendent pas et que les feuilles de tabac s'accumulent dans les entrepôts de

la NTC, la compagnie demande aux chefs des groupements de réduire le nombre de fermiers participants. Évidemment, les petits paysans sont moins bien placés pour s'adapter aux changements de production. Pour quelques-uns, la marge de manœuvre est donc graduellement réduite.

Les riches paysans de leur côté prennent des dispositions pour diminuer le coût du travail. A Bauda et Kodaru, les gros exploitants pratiquent un système de fermage temporaire (5). Dans ces villages, au début d'une saison, le chef d'un groupement recrute des paysans immigrés. Il les héberge, les nourrit et leur donne de la terre à cultiver pour leur propre compte. Ces paysans possèdent souvent de la terre dans leur zone d'origine, mais ont dû migrer à la recherche de revenus monétaires. Outre leurs propres champs de tabac et de cultures vivrières, ils travaillent également les champs du chef du groupement. Les gros exploitants choisissent les modalités de paiement — soit en nature, soit en liquide. Mais en tout état de cause, cela leur revient moins cher que le recours à des ouvriers agricoles.

*

* *

C'est au sein de la société paysanne que se trouve le moteur de la différenciation induite par le système d'agriculture sous contrat. Bien qu'elle accentue le contrôle sur les moyens de production paysanne, ses effets se font sentir différemment selon les catégories d'agriculteurs. Les fermiers acceptent la perte d'indépendance substantielle entraînée par ce système, car ils savent qu'il y va de leur avenir individuel. Cependant, les rela-

(5) Pratique que Boesen et Mohele décrivent à propos des cultivateurs de tabac en Tanzanie : dans ce cas, le coût de travail avait augmenté alors que le prix payé pour le tabac en termes réels diminuait, in J. Boesen, A.T. Mohele, *The « Success Story » of Peasant Tobacco Production in Tanzania*, Uppsala (Sweden), Scandinavian Institute of African Studies, 1979.

tions hiérarchiques se trouvent renforcées. Quelques petits exploitants sont exclus des actions de sensibilisation et n'ont pas suffisamment de moyens pour couvrir à la fois leurs besoins alimentaires et produire des cultures commerciales. D'autre part, les gros exploitants se trouvent avantagés par ces actions.

L'agriculture sous contrat est une des politiques élaborées pour accroître la productivité agricole. Cette politique cherche à introduire des « innovations » dans la société paysanne, dans la mesure où les formes traditionnelles de production paysanne sont considérées comme sans avenir. Comme beaucoup d'autres politiques agricoles, elle est basée aussi sur l'augmentation de l'échelle de production paysanne. Ceci se fait non pas par l'intégration horizontale des paysans, mais par une intégration verticale. Les producteurs indépendants sont liés par des circuits d'intrants à des usines de traitement de leurs produits, ce qui les intègre sans pour autant les rassembler sur une grande parcelle commune. La modernisation de l'agriculture se fait à travers les gros exploitants, qui doivent diffuser les techniques modernes de production auprès des petits paysans.

La réorganisation des relations de production est facilitée par les avantages offerts (crédits, intrants, encadrement, etc.). L'autorité centrale contrôle l'approvisionnement en moyens de production et l'achat des produits. Mais en dépit de cela, la production continue également à être influencée par les paysans eux-mêmes. S'ils acceptent librement de signer des contrats sans qu'on les y oblige, renonçant ainsi partiellement à l'autonomie que leur confère la propriété de leur terre, c'est qu'ils utilisent l'agriculture sous contrat pour leurs propres fins. Il

y a, en effet, nécessairement conflit et compromis dans cette situation de contrôle étroit : conflit entre gros et petits fermiers, conflit entre compagnie et fermiers. Certains fermiers évitent les remboursements en changeant de groupements, d'autres réduisent la quantité de leur production de leur propre initiative en réaction à leurs conditions de travail. La fluctuation de la production ne s'explique donc pas seulement parce que les paysans ne suivent pas toujours les méthodes recommandées, comme le constate l'administration de la NTC, mais elle correspond aussi aux choix individuels que font les paysans. La marge de manœuvre existe pour les petits paysans, d'une part parce qu'ils contrôlent leur terre, mais aussi parce que la production de certains d'entre eux est liée à celle des gros fermiers. Quand ils se retirent de la production du tabac, ce sont les gros fermiers pour lesquels ils travaillaient qui remboursent pour eux les crédits à la NTC. La réorganisation du processus de travail et le choix des sources de financement sont également des manifestations du rôle actif que jouent les paysans dans la modification de la nature de leurs liens avec la NTC. L'exemple de la participation de la NTC à la production alimentaire montre bien aussi comment la compagnie est obligée de répondre aux intérêts et motivations des paysans.

Les entreprises locales et l'État nigérian ont adopté la stratégie de l'agriculture sous contrat pour « capturer » la paysannerie (6). De petits projets de type NTC prolifèrent au Nigeria, surtout autour des complexes irrigués. Blé, riz, tomates, coton, canne à sucre sont produits aujourd'hui sous contrat, sous la direction de différentes com-

pagnies. Dans les zones où elle exerce son influence, la NTC favorise l'apparition d'une bourgeoisie rurale et certains des petits paysans sont prolétarisés : elle reproduit ainsi au sein de la paysannerie les structures sociales capitalistes.

L'enjeu reste en effet l'intégration des paysans dans le système capitaliste. Celle que permet l'agriculture sous contrat est lente et graduelle. Incomplète, elle dépend en quelque sorte de la façon dont les paysans eux-mêmes organisent leur

production. Mais cette intégration n'en est pas moins réelle, à des coûts sociaux relativement faibles, sans désorganisation notable de la production ; et ce n'est pas là l'un des moindres avantages qu'y trouvent les compagnies qui la pratiquent.

Emmanuel Nabuguzi

(6) G. Hyden, « La crise africaine et la paysannerie non capturée », *Politique africaine*, n° 18, 1985, pp. 93-113.

Les petites îles modèles

ACHEVANT de parcourir, en janvier 1975, l'archipel du Cap-Vert qui devait accéder moins de six mois plus tard à l'indépendance, nous eûmes un certain mal à trouver le ton d'usage pour des vœux de réussite, quand vint le moment de prendre congé des futurs dirigeants de ce pays : notre voyage nous avait laissé une trop grande impression de désolation. Partout, dans les neuf îles habitées de cet archipel étalé en plein océan à 500 km de Dakar, nous n'avions quasiment traversé que terres assoiffées, fragiles, soulevées par le vent, où l'implacable sécheresse avait fait disparaître jusqu'au moindre chant d'oiseau, et villages privés de leurs hommes valides, partis gagner sous des cieux plus cléments la pitance de leur famille. Trop rares étaient devenues les vallées encore irriguées, avec

leurs verts tapis de canne et de bananiers, dont l'apparition au détour d'une route offrait à l'œil avide du voyageur le même plaisir précieux que l'arrivée sur une oasis saharienne.

Durant cinq siècles, dans cette possession atlantique qu'il avait pourtant lui-même peuplée avec des captifs pris sur la côte ouest-africaine, le colonisateur s'était contenté de profiter d'une escale commode pour ses navires et d'un point de transit pour les esclaves expédiés vers les Amériques. Il y avait aussi constitué au fil des temps, grâce aux métis nés des amours des captifs implantés là pour produire la nourriture nécessaire — ces terres volcaniques étaient alors d'une remarquable fertilité — avec leurs maîtres ou avec des marins et aventuriers de passage, une réserve de main-d'œuvre auxiliaire apte à ser-